



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

94-95 | 2003  
Les ONG

---

# Qui sont les « ethnologues du domaine français » ?

Bruno Lefebvre

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/1936>  
ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003  
Pagination : 213-240  
ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Bruno Lefebvre, « Qui sont les « ethnologues du domaine français » ? », *Journal des anthropologues* [En ligne], 94-95 | 2003, mis en ligne le 22 février 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/1936>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Journal des anthropologues

---

# Qui sont les « ethnologues du domaine français » ?

Bruno Lefebvre

---

- 1 Il est difficile de parler de profession ou de métier d'ethnologue opérant sur le domaine français, tant cette population paraît « éphémère », « volatile », au gré des contrats, gravitant autour d'institutions et de statutaires de l'université, de la recherche, des musées, des conseils généraux, etc.
- 2 En effet, aucune disposition juridique, comme celle des intermittents du spectacle, comédiens, musiciens..., ne permet d'authentifier formellement cette activité. Mais si l'on délivrait des « cartes » d'ethnologue, de sociologue, ce qui fait inévitablement penser aux corporatismes du gouvernement de Vichy avec lesquels sont nés les ordres des médecins, pharmaciens, avocats, la FNSEA dans les domaines de l'exploitation agricole, etc., quelle serait l'institution qui délivrerait juridiquement de telles authentications ? Des universités décentralisées ? C'est pourtant grâce à « ces ethnologues », étudiants, vacataires, salariés d'associations, intérimaires, que la plupart des recherches et des actions culturelles associées se sont déroulées et ont été financées par le secteur public ou privé sur le domaine français depuis ces vingt-cinq dernières années. Mais « ceux qui se disent ethnologues » pourraient constituer une autre population.
- 3 Cette étude que nous présentons sous forme de résumé, commanditée par le chef de la Mission du patrimoine en 1999 (ministère de la Culture) proposait d'élaborer un travail statistique portant sur les formations et les cursus professionnels de ceux qui « se disent ethnologues », ayant travaillé ou travaillant toujours en métropole. Il s'agissait d'établir un bilan des trajectoires sociales et professionnelles et des cursus de formation des ethnologues. Les résultats de cette étude devaient servir à comprendre comment les demandes d'interventions privées ou publiques peuvent ou non impliquer les ethnologues et les chercheurs ; sérier des suites d'expériences et d'interventions permettant l'acquisition d'un statut professionnel relativement stable ; dynamiser l'action culturelle, les recherches et les interventions dans le domaine des patrimoines (environnementaux, architecturaux, industriels, urbains, etc.) ; concevoir de nouvelles formations adaptées aux situations et aux logiques des demandes actuelles.

- 4 Nous avons donc opté pour une démarche statistique ou quantitative, pour essayer de comprendre cette population volatile qui permet aux institutions de déclarer que l'ethnologie existe. Quelques associations ont mené des études sur les trajectoires professionnelles des ethnologues, mais elles ne portent que sur une dizaine de cas. On peut remarquer que la discipline sociologique, voisine, beaucoup plus forte et organisée d'un point de vue politique, institutionnel et financier, ne s'est contentée, depuis un peu plus de quinze ans, lors de colloques, que de publier des témoignages partiels, des thèses dont les études portent sur une centaine d'individus étudiants que l'on essaie de « suivre » lors de leurs insertions dans le monde du travail. Des associations d'universitaires, (comme actuellement l'Adess) dressent le bilan des régions selon le point de vue des laboratoires de recherches et des unités ou départements de formation.
- 5 Nous considérons que la population des ethnologues travaillant en métropole avoisine 3 000 à 5 000 personnes, si l'on tient compte des étudiants dits « avancés », titulaires d'une maîtrise ou autres diplômes, et que les entrées et sorties de ce type d'activité sont très rapides. On sait également que la plupart ne s'engageront pas ultérieurement dans une activité de type ethnologique, ni dans une profession identifiée comme telle. « Le travail de terrain est un rituel obligé pendant les études avant d'intégrer l'administration » était un constat universitaire au milieu des années quatre-vingt.
- 6 Pour répondre à cette commande, lors d'une « enquête de faisabilité », nous avons donc décidé, dans un premier temps, de constituer une population statistique à partir des bottins et fichiers de ces dix dernières années de la Mission de patrimoine ethnologique, de l'Association française des anthropologues, de la Société d'ethnologie française. Ont été exclues systématiquement les personnes que je connaissais afin de ne pas survaloriser les domaines de l'ethnologie urbaine et industrielle, ou de gauchir les témoignages, les personnes participant au réseau RESSAC, les personnes travaillant exclusivement dans le domaine international puisqu'on s'intéressait à la métropole. A partir d'un questionnaire, et avec l'aide de trois étudiantes en DESS<sup>1</sup>, nous avons réalisé 120 entretiens téléphoniques d'une durée de 30 à 60 minutes chacun. Toutes les régions de France sont représentées en proportions identiques.
- 7 Ce parti pris comporte des inconvénients et a pour conséquence une sur-représentation d'ethnologues « stabilisés » professionnellement, plutôt âgés (les moins de 35 ans sont rares), mais l'on obtient des témoignages de cursus professionnels remarquables de la part de bénévoles, d'enseignants des écoles, collèges, lycées, de professions libérales, d'autres salariés du domaine public ou privé, que l'on aurait tendance à oublier lorsque l'on disserte entre spécialistes, cependant on peut être certain qu'ils font vivre l'ethnologie dans les provinces.
- 8 La moyenne d'âge de la population que nous avons étudiée est de 50 ans. Après 50 ans, les hommes sont plus souvent encore en activité que les femmes. Les universitaires et chercheurs CNRS se répartissent dans toutes les classes d'âge. Les autres enseignants, instituteurs, professeurs de collège et lycée sont plus jeunes. On compte également 7 directeurs de structures associatives, entre 35 et 51 ans et 10 professions libérales entre 41 et 61 ans auxquels il faut ajouter 17 salariés du privé et 4 salariés d'associations. Ces dernières sous-populations nous semblent mésestimées par les institutions et c'est pourquoi nous avons orienté nos analyses plutôt vers elles, car les populations des statutaires des universités et du CNRS sont mieux connues et possèdent un plus grand pouvoir de parole publique.

- 9 On compte également parmi cette population :
- 75% de salariés en CDI,
  - 6% de salariés en CDD dont la moitié ont moins de 40 ans (2 fois plus de femmes que d'hommes),
  - 4% de chômeurs,
  - 15% de retraités (2 fois plus d'hommes que de femmes).
- 10 Il est évident que le pourcentage de salariés en CDD est sous-représenté puisque nous n'avons enquêté, en cette première étape d'enquête, qu'auprès d'ethnologues « stabilisés », c'est-à-dire figurant dans les répertoires de la Mission du patrimoine ethnologique, de la Société d'ethnologie française, de l'Association française des anthropologues. Les jeunes ethnologues en voie de professionnalisation, âgés de 25 à 35 ans, seront une population-cible privilégiée lors des prochaines enquêtes.
- 11 35% de cette population consacre tout son emploi du temps à l'ethnologie, et il s'agirait plutôt des classes d'âge jeunes, en tout cas de moins de 45 ans, statutaires ou en cours de formation et de professionnalisation. Les ethnologues les plus âgés consacrent donc moins de temps à la discipline.
- 12 32% disent se consacrer à l'ethnologie de manière partielle et il s'agit plutôt des classes d'âge entre 46 et 60 ans.
- 13 22% sont des bénévoles et ils se répartissent dans toutes les classes d'âge.
- 14 Les reconvertis se consacrent toujours à l'ethnologie, par « plaisir » ou par « passion », les reconversions s'opérant entre 30 et 40 ans. Mais dans les faits, il est bien difficile d'établir des frontières strictes entre les bénévoles, les reconvertis et ceux qui pratiquent l'ethnologie de manière partielle, tant leurs cursus professionnels et leurs statuts peuvent se ressembler, si l'on exclut les statutaires des universités ou de la recherche « qui sont payés pour ça » comme se plaisent à le dire les non-statutaires.

## 1. Femmes et conjoints

- 15 Alors que les étudiants en ethnologie (et en sociologie) sont plutôt des jeunes femmes, la proportion de celles qui se professionnalisent est seulement d'un tiers. Le déséquilibre entre sexes s'accroît également lorsque l'on examine les catégories professionnelles telles que directeurs de structure et professions libérales. Par contre, d'autres croisements statistiques montrent que les femmes travaillent plus souvent dans le domaine public par rapport aux hommes. Il n'y a pas de différence entre sexes en ce qui concerne les salariés d'associations.
- 16 Deux fois plus de femmes que d'hommes disent pratiquer l'ethnologie « à temps partiel ». Elles s'investissent « à temps plein » plus souvent, plus jeunes et s'arrêtent plus tôt. Ces différences s'expliquent par le fait que les femmes ethnologues ont des conjoints qui gagnent relativement bien leur vie alors que les hommes sont alliés à des femmes qui ont rarement des salaires conséquents. Lorsqu'on examine les revenus du couple ou de la famille, on s'aperçoit d'une grande différence de niveau de vie, selon que l'ethnologue est la femme ou l'homme. Ces derniers se reconvertisent plus souvent, mais par contre, ils sont beaucoup plus nombreux à pratiquer l'ethnologie de manière bénévole (27,5% contre 8,5%).

- 17 Dans l'ensemble, les deux tiers des conjoints travaillent dans la fonction publique. Ils sont enseignants pour plus d'un tiers, ou cadres moyens dans l'administration. Les employés et ouvriers sont rarissimes, les personnes en CDD ou au chômage en quantité négligeable.
- 18 Les femmes, dans notre population, travaillent également plus souvent sur des terrains étrangers, européens hors-métropole ou extra-européens. Elles sont sur-représentées en Ile-de-France et dans le sud-ouest. Leurs conjoints sont nettement plus diplômés, plus de la moitié d'entre eux ont un niveau bac + 5, alors que les hommes, ethnologues, s'allient plus volontiers à des femmes dont le niveau d'études n'excède pas deux années après le bac (40%). Nous sommes donc en présence de statuts socioéconomiques et familiaux bien différents selon le sexe de l'ethnologue. Ainsi, les femmes ethnologues sont plus aisées que leurs collègues masculins et jouissent d'une stabilité financière relative pour mener des études ou participer à des opérations. On peut se demander si elles ne jouent pas le rôle de faire-valoir dans le couple, apportant un supplément d'âme, un « capital symbolique » et culturel à un cadre supérieur ou à une profession libérale.
- 19 Les ethnologues qui travaillent à l'étranger ou en Ile-de-France ont plus souvent des conjoints qui travaillent dans le privé (50%) et ils sont dans l'ensemble plus diplômés que les autres, alors qu'en province, la proportion des conjoints qui travaillent dans le privé tombe entre 38% et 28%. Les hommes ethnologues s'investissent beaucoup plus souvent de manière bénévole dans cette activité, et moins de la moitié d'entre eux trouvent un lien entre leur profession et la pratique de l'ethnologie. Ce bénévolat est rarement complètement désintéressé, car l'ethnologie sert, pour ces érudits, à valoriser leurs activités d'engagement dans leur syndicat, leurs associations ou les conseils municipaux, même s'ils ne sont pas tous des notables locaux.
- 20 C'est un lieu commun de souligner que les conjoints participent assez fréquemment aux activités ethnologiques. Mais ce bénévolat familial est surtout féminin. Les couples les plus jeunes bénéficient, comme dans la société globale, des niveaux d'études les plus élevés, et les conjoints travaillent tous à temps plein, ce qui réduit les proportions du bénévolat familial. Les ethnologues qui travaillent en partie à l'étranger déclarent plus volontiers des aides du conjoint au niveau technique (dactylo, informatique 26%) alors que cette proportion tombe à 14% pour ceux qui travaillent en province uniquement. Les plus autonomes de notre échantillon seraient ceux qui travaillent en Ile-de-France puisque seulement 8% d'entre eux déclarent faire appel à leur conjoint. Cette population apparaît ainsi particulière du fait de la concentration des moyens à Paris, car elle obtient plus facilement des contrats d'études, des rémunérations, bénéficie plus facilement de services techniques et logistiques et dans les souhaits de formation, elle ne réclame pas de formation de type méthodologique.
- 21 Les échanges intellectuels concernent seulement un tiers des couples, ce qui nous a semblé peu. La participation gracieuse du conjoint aux enquêtes est beaucoup plus fréquente sur les terrains étrangers (27%) et est minime en Ile-de-France (8%); en province, elle oscille entre 20% et 30% selon les cas. L'ethnologie réquisitionne le travail, en général gracieux, des conjoints, puisque un tiers seulement des hommes et des femmes déclarent qu'ils ne sont pas du tout aidés. Les discussions intellectuelles ne sont finalement pas si fréquentes au sein des couples, ce qui est surprenant dans ce milieu social. Les femmes bénéficient plus souvent d'une aide logistique et technique, et les hommes font participer davantage que les femmes leur conjoint aux enquêtes de terrain. Les personnes âgées ont tendance à avoir besoin de soutiens techniques de la part de leur

conjoint alors que cessent avec le temps les échanges intellectuels et la participation aux enquêtes.

## 2. Les types de travaux effectués

- 22 Nous avons voulu localiser les populations d'ethnologues selon les lieux privilégiés de leurs terrains ou activités, et l'on observe une homogénéité satisfaisante dans les régions entre les ratios hommes/femmes, catégories professionnelles, classes d'âge, types d'activité, si bien que l'on pourrait prétendre que notre population de référence est un « échantillon » statistique satisfaisant.
- 23 Les statutaires des universités et du CNRS investissent plus fréquemment que les autres les terrains hors métropole, alors que ce n'est absolument pas le cas des professions libérales et des consultants. Le Massif central et la région sud-ouest se caractérisent par une faible proportion d'ethnologues dépendants du secteur public, et cette carence est compensée par les salariés d'associations. Les retraités ne travaillent pas hors métropole. Les statuts de travail les plus précaires (contrat CDD et le chômage) se concentrent en Ile-de-France et dans le Massif central. Dans les autres régions, les statuts précaires correspondent avec une activité importante des retraités. L'ethnologie à temps partiel est plutôt pratiquée hors métropole, où elle peut parfois se pratiquer dans le cadre du tourisme, ainsi que dans le Massif central. Le travail bénévole caractérise toutes les autres régions de France, à l'exception de l'Ile-de-France.
- 24 Parmi tous les types de travaux réalisés par les ethnologues, les enquêtes de terrain sont dites prioritaires dans toutes les classes d'âge, ce qui correspond à la définition de la discipline. Mais moins d'un tiers de l'ensemble de la population pratique concrètement ces enquêtes de terrain, ce qui est vraiment surprenant de la part de ceux qui se réclament de l'ethnologie. On pourrait donc penser que la majorité des travaux de terrain sont « sous-traités » à des jeunes en formation par des universités, des musées ou des associations, grâce à des contrats précaires. Nous savons que cette population de jeunes ethnologues « de terrain » qui ne bénéficie ni de renommée, ni de statut, n'est pas représentée dans cette première enquête. Ceci nous amène au constat d'une division du travail entre classes d'âge après avoir remarqué une différence de statuts sociaux, familiaux et de revenus selon que l'ethnologue est une femme ou un homme...
- 25 On remarque également (avec d'autres croisements statistiques), que plus on vieillit, plus on passe du temps à l'écriture et aux activités de publication : l'accès aux éditeurs, aux revues, aux radios et télévisions, aux médias en général vient avec l'âge. La réalisation d'expositions s'effectue surtout entre 40 et 55 ans, les activités médiatisées, les films vidéo, les émissions de télévision, entre 46 et 55 ans. Pour résumer, plus on vieillit, moins on fait de terrain, plus on synthétise et médiatise des travaux réalisés par d'autres.
- 26 Que font-ils d'autre ? Un quart de notre population seulement pratique l'écriture, ce qui semble très peu pour une activité considérée comme « intellectuelle ». Les hommes participent plus souvent à des expositions et les femmes investissent davantage la formation. Les activités de médias, films, radios, spectacles, concernent 12% de la population. Ceux qui se disent ethnologues ont donc des pratiques de travail très diverses, et on est loin de l'image d'Épinal selon laquelle un ethnologue ferait « du terrain » et rédigerait des carnets d'enquête. Quels seraient alors les moyens de négocier une reconnaissance de l'ethnologie vis-à-vis de ses disciplines sœurs ?

- 27 Les ethnologues travaillant en partie hors de France se consacrent davantage à l'écriture par rapport aux autres mais participent moins souvent à la réalisation de films, émissions de radio ou autres activités de mass-média. Ils ont suivi, plus souvent que leurs collègues (40% contre 25 à 30%), une formation de base en ethnologie et ils sont la plupart du temps statutaires de l'université ou du CNRS. Dans cette sous-population, on trouve la moitié de femmes. Il apparaît donc différents segments du marché du travail dans les pratiques ethnologiques. Les femmes qui sont professionnalisées, bénéficiant d'un statut conjugal confortable, travaillent facilement à l'étranger. En métropole, les types d'activités et les travaux sont très différents selon que l'on gravite autour des universités ou autour des associations et musées. Dans ce dernier cas, les pratiques de terrain et d'écriture semblent moindres, au profit de travaux en relation avec les médias, la scénographie ou la gestion financière d'opérations à caractère culturel.

### 3. Les formations

- 28 Les suppressions et créations de diplômes en ethnologie en second et troisième cycles ont été nombreuses dans toutes les régions de France ces vingt dernières années, selon les rapports de force des universités locales avec le ministère de l'Éducation nationale. Les cursus des ethnologues sont donc fort disparates lorsqu'ils sont régionalisés, et tous n'ont pas les moyens financiers de suivre une formation à Paris. D'autre part, les opportunités d'emploi, les contacts, les contrats en ethnologie sont investis par des étudiants issus de très nombreuses autres disciplines (ici, la notion de « capital relationnel » semblerait pertinente). Nous avons voulu en conséquence saisir les parcours de formation en les comparant avec ceux que souhaiteraient les ethnologues, compte tenu de leur propension à critiquer les institutions.
- 29 Les doubles formations ou doubles cursus universitaires ont lieu dans 70% des cas. Pour notre population, parmi les disciplines prioritaires, figurent tout d'abord l'ethnologie, puis les lettres et ensuite l'histoire. Les disciplines les plus « techniques », faisant appel au calcul ou à la logique mathématique dans des cursus de formation sont beaucoup moins représentées, comme la sociologie, la géographie, les sciences médicales, et en général, ces matières ont été travaillées par les classes d'âge les plus jeunes. Pour reprendre les catégories académiques, il semblerait donc que les formations des ethnologues passent d'un domaine littéraire à une activité un peu plus « scientifique », où la maîtrise de la statistique et de la gestion est présente.
- 30 Si l'on examine notre population selon les régions et les localisations du travail, les formations dans les disciplines voisines de l'ethnologie fluctuent selon l'implantation et le dynamisme des universités régionales : sociologie et littérature sont représentées dans le sud-est, la linguistique dans le sud-ouest, l'histoire et la littérature dans le nord-ouest, etc. L'Île-de-France offre la plus grande panoplie de formations suivies.
- 31 D'une manière générale, les souhaits ou les rêves de formation ne sont pas de poursuivre des études d'ethnologie considérées comme trop académiques lorsqu'elles sont dispensées par les universités. Par contre, il est franchement exprimé le souhait de suivre des cursus pluridisciplinaires. Les connaissances issues de l'expérience du « vécu », les impératifs pragmatiques de négociation avec toutes sortes de partenaires sociaux et institutionnels, le contact avec le terrain (que nous avons appelé « vertu du terrain » selon le langage de nos interlocuteurs) apparaissent comme les meilleurs moyens de

former les ethnologues, quitte à renoncer à l'orthodoxie d'un point de vue méthodologique ou académique. Les enseignements dispensés dans les universités, comme les techniques d'observation directe sur le terrain, ne suscitent guère d'intérêt, comme s'ils étaient absolument maîtrisés par les sociologues, historiens, géographes et littéraires. Lorsqu'on examine de manière précise les diplômes réellement acquis par ceux qui se disent ethnologues, on ne peut, compte tenu de cette pré-enquête, prétendre à aucune corrélation statistique cohérente entre leur statut et leur préconisation de formation : l'expérience sociale et relationnelle ferait la qualité de l'ethnologue, ce qui est évidemment difficile à soutenir de la part des directeurs de recherche et des représentants élus des universités vis-à-vis de leurs interlocuteurs ministériels. Enfin, transmettre la « vocation » ou la « passion du terrain » serait dans les rêves des ethnologues vis-à-vis de leurs jeunes collègues, tout à fait primordiale : en effet, compte tenu des bas salaires en CDD, des mauvaises conditions de remboursement de frais d'enquête, des perspectives de travail statutairement stabilisées, comment ne pas évoquer la passion ou la vocation pour justifier de son activité ?

- 32 Être du milieu social ou local que l'on étudie n'est évoqué que dans 5% des cas et ce sont des réponses surtout valorisées par les ethnologues les plus âgés, souvent des érudits locaux. Des universitaires réputés les ont fortement critiqués ou combattus : en effet, il s'agissait pour ces derniers, à partir de la fin des années soixante-dix, lorsque s'ouvraient de nouvelles perspectives de financements, de contrôler le plus possible les pouvoirs administratifs qui allaient se décentraliser, et ensuite, selon les cas, avec ou non la complicité, l'alliance ou le manque d'intérêt des administrations régionales, de créer ou de contourner des associations afin de remodeler les territoires dit « de compétence ».
- 33 Les jeunes générations sont beaucoup plus critiques vis-à-vis des formations dispensées, et 16% de la population totale adresse de sérieux griefs aux enseignements. Tous s'accordent à demander un renforcement des formations interdisciplinaires et méthodologiques. Parmi les souhaits, ne devrait surtout pas être développé l'enseignement ethnologique existant, considéré « trop académique », mais l'initiation à d'autres disciplines.
- 34 Pour relativiser, il faut rappeler que seulement 25% ont suivi une formation en ethnologie, mais rappelons que 75% disposent d'un double cursus universitaire. Singulièrement, alors que nombre de nos voisins européens les jugent indispensables, les enseignements en sociologie sont très fortement absents. Les hommes ont étudié plutôt l'histoire, les femmes ont fait des études littéraires et quelques-unes d'entre elles connaissent l'économie, le droit et les sciences politiques (ces disciplines peuvent sembler un des atouts majeurs pour l'ethnologie future). 16% de notre population a suivi des formations dans un tout autre domaine que les sciences humaines et sociales. On avait remarqué au préalable la présence non négligeable de formations médicales et paramédicales.
- 35 Près d'un tiers de la population revendique les vertus de l'enquête de terrain comme la meilleure des formations possibles. La passion ou la vocation comme moteur de la connaissance et la constitution d'une ethnologie moderne sont également fréquemment mises en avant. Il faudrait donc pour répondre aux rêves de formation de notre population, développer les approches concrètes (un tiers des réponses) tout comme l'enseignement interdisciplinaire (un tiers des réponses). Enfin, 12,4% des ethnologues ne sont pas satisfaits du tout des formations qu'ils ont suivies. La grande majorité des

personnes interrogées remettent en cause les formations dispensées avec plus ou moins de virulence.

- 36 Dans les idéaux, les souhaits ou les rêves, on insiste également beaucoup sur les vertus du terrain en tant que mode de connaissance, voire de réalisation de soi-même. La passion ou la vocation, c'est-à-dire l'engagement affectif que devraient avoir les ethnologues pour leur sujet de recherche devrait également être le critère d'un « bon » professionnel. Mais l'on observe aussi que les ethnologues ne se déplacent guère et qu'ils ne déménagent pas de manière résidentielle.

## 4. Critiques de la discipline

- 37 L'essentiel des critiques de la pédagogie ne concerne pas seulement les programmes dispensés dans les universités mais leur manque d'ouverture vis-à-vis des associations, des DRAC, des conseils généraux, des collectivités territoriales. La plupart de ceux qui se disent ethnologues n'ont pas perçu les liens qui pouvaient exister entre un apprentissage académique et la réalité du travail d'ethnologue auquel ils étaient parfois fort peu préparés. Tous s'accordent à dire (sauf en Ile-de-France) qu'il serait nécessaire de permettre aux étudiants de réaliser des enquêtes de terrain, avec une méthode rigoureuse. Des passerelles entre différentes disciplines sont souhaitées. Le point de vue de nombreux universitaires rejoint cette analyse, mais la plupart du temps, ils se sentent impuissants à réformer leurs départements ou UFR. Les critiques sur le manque d'interdisciplinarité sont fort nombreuses et par ailleurs, « l'amateur » ou le non-statutaire formule souvent des critiques par rapport au « professionnel », universitaire qui aurait également une formation bien peu adaptée aux réalités du terrain.
- 38 L'absence d'unité dans les représentations de l'enseignement et des formations souhaitables ne favorise guère la mise en place de projets pédagogiques cohérents, d'autant plus que la faiblesse institutionnelle de la discipline dans le système universitaire est avérée. Les critiques de la discipline sont plus fondamentales et elles portent, la plupart du temps, sur les interpénétrations ou les hybridations qui se sont élaborées ces trente dernières années entre l'ethnologie et la pratique des historiens, des sociologues, des philosophes et de bien d'autres... Ensuite, est déplorée l'absence d'intérêt ou de préparation vis-à-vis de ce que l'on appelait, il y a vingt ans, les « nouveaux objets » tels que les espaces urbains ou industriels, largement investis à cette époque par toutes les autres disciplines des sciences sociales.
- 39 Pour certains universitaires, l'ethnologie s'est diluée dans d'autres disciplines, sous l'effet de la concurrence des sociologues, juristes, géographes, historiens, armés de connaissances jugées plus « sérieuses » comme la statistique, la cartographie. Ces derniers auraient, beaucoup mieux que les ethnologues au travers des observations directes de terrain, les moyens d'exploiter des concepts pertinents à partir de leurs objets d'études. Certains plaident pourtant pour leur spécialité qui serait un moyen d'établir des liens entre les universités et la vie sociale dans les départements. Les non-universitaires développent des critiques semblables. Elles portent sur le cloisonnement entre disciplines, le manque d'approche concrète ou de réalisme vis-à-vis des morphologies locales, humaines, sociales et historiques.

- 40 On remarque que d'une part, les financements indispensables pour développer les études de terrain font défaut, et d'autre part que chaque ethnologue critique la discipline en fonction de sa spécialité ou de son cursus complémentaire de formation.
- 41 Nous avons donc remarqué que les personnes qui répondaient au questionnaire critiquaient facilement à peu près toutes les institutions en rapport avec l'ethnologie. Les principales critiques adressées à la Mission du patrimoine, sont émises par les ethnologues de province qui se sentent à l'écart. Elles concernent les informations, la mise en réseau des diverses expériences métropolitaines. Viennent ensuite des demandes de stages de formation, mais elles sont spécifiques selon les catégories d'ethnologues. Il semble en effet évident que les bénévoles, les enseignants du secondaire, les notables locaux n'ont pas les mêmes demandes que les universitaires. Lorsque les ethnologues sont indépendants financièrement et institutionnellement des universités et de la Mission du patrimoine, les critiques deviennent encore plus acerbes en ce qui concerne le centralisme des réflexions et des initiatives. Assez souvent, on a le sentiment que les études folkloristes sont attaquées, alors que ceux qui travaillent en zone rurale voudraient les faire perdurer.
- 42 Le manque d'information sur les travaux réalisés, de transparence des pratiques et des montages institutionnels font également l'objet des critiques les plus fréquentes. Un travail de mise en réseau des équipes, des associations et autres institutions est souvent demandé pour pallier au sentiment d'isolement.

## 5. Les conditions de travail

- 43 Les conditions de travail sont évidemment différentes selon les cursus professionnels. Mais la plupart des témoignages insistent sur le cloisonnement préjudiciable entre les universités, les associations, les collectivités territoriales, les DRAC et la Mission du patrimoine. On mentionne également l'existence de hiérarchies selon les terrains et les partenaires de référence. Ainsi, les problèmes de formation proviendraient principalement du fait de la non-circulation des étudiants et apprentis entre les différents secteurs d'activité ethnologique, étanches entre eux.
- 44 Pour les universitaires, professeurs et maîtres de conférence, l'accompagnement des étudiants en situation concrète de travail fait défaut car l'institution semble coupée de l'extérieur et ignorer les demandes de partenaires potentiels.
- 45 Ceux qui ne sont pas statutaires de l'université ou du CNRS ont fréquemment une double activité professionnelle, les contrats d'opération constituant un second métier. Mais d'autres peuvent se reconverter. Enfin, certains pratiquent l'ethnologie de manière totalement bénévole. Les non-statutaires ont une vision très aiguë sur les phénomènes de sous-traitance qui existent entre les enseignants d'université ou les chercheurs du CNRS et les étudiants avancés qui participent aux opérations. L'exploitation de ces derniers est très fréquemment dénoncée, puisqu'ils travaillent quasi gratuitement et sans reconnaissance. Aussi, les reconversions et les abandons sont-ils fréquents de la part des diplômés.
- 46 Compte tenu des situations de travail, l'organisation administrative des formations apparaît inadaptée compte tenu d'un marché du travail concurrentiel. La faiblesse des rémunérations des enquêtes les font percevoir comme un passage obligé pour les débutants, et comme une exploitation (une personne a parlé d'esclavagisme) lorsque l'on

considère que les observations directes sont la spécificité de l'ethnologie. Une « modernisation » des rapports sociaux entre ethnologues et institutions est donc vivement souhaitée.

- 47 Hormis les relations de sous-traitance contractuelle ou de circulation de subventions lors d'une opération, il n'y a guère de contacts entre les universités et la recherche, le secteur associatif et les collectivités territoriales. Ainsi, de nombreux ethnologues se sentent isolés, quel que soit leur statut professionnel, et les insatisfactions qui en résultent les amènent à critiquer soit les institutions, soit la discipline, soit les sociétés locales.
- 48 Le travail de terrain conduirait donc à un isolement et à une prise de conscience sur la division du travail, les responsabilités administratives et politiques, les revenus entre ethnologues. Certains souhaitent donc une interdisciplinarité des formations afin de se situer en position favorable sur le marché du travail et des contrats ; d'autres, plutôt autodidactes, souhaitent de meilleures connaissances des institutions puisqu'ils servent « d'informateurs » aux équipes statutaires des universités tout en ignorant la circulation des financements publics ou privés. Enfin, l'isolement ou la rétention d'informations est volontiers et naturellement une stratégie des ethnologues qui sont cadres dans la fonction publique et en position de décision. Elle est souvent aussi le fait des professions libérales qui se protègent de la concurrence, et l'on pourrait comprendre de la même manière les réactions des professeurs d'université ou des directeurs de laboratoire en position de responsabilité.

## 6. Les cursus professionnels

### 6-1 Les reconvertis

- 49 Les ethnologues qui se reconvertisent accèdent pour la plupart à des métiers de cadres, si l'on excepte quelques femmes au foyer ou des intermittents du spectacle. Alors qu'ils menaient des opérations à caractère ethnologique, ils ont tissé des liens étroits avec le monde politique, économique et administratif, et surtout, ils ont su travailler grâce à des montages financiers judicieux.
- 50 Ainsi, l'un a mené des études sur les processus de décentralisation avec la DATAR et a pu se reconvertir comme directeur des ressources humaines dans une administration. Un autre, qui a participé à la création d'associations et de musées, se retrouve conseiller dans une chambre du commerce et de l'industrie. Un autre encore a monté un cabinet d'études, puis est devenu cadre dans l'industrie touristique. Un autre groupe d'anciens ethnologues qui menait des opérations à caractère patrimonial sur des thèmes que l'on nommera « classiques » comme la transmission des savoir-faire, les identités locales, les études folkloriques, opérations qui sont suivies de la réalisation d'expositions, a intégré l'Éducation nationale comme enseignant ou psychologue scolaire. Quelques-uns sont devenus conservateurs de musées. Ceux qui se sont établis comme intermittents du spectacle ont profité de leurs études ethnologiques précédentes sur les chants, la musique ou les mises en scène et scénographies pour se professionnaliser et ils estiment leur reconversion tout à fait réussie.
- 51 Ce groupe des reconvertis est certainement celui qui est actuellement, en moyenne, le plus aisé financièrement. Ils utilisent les savoir-faire ethnographiques comme un complément ou comme un tremplin pour une carrière professionnelle. D'autres, moins

stabilisés de par leurs diplômes et leurs réseaux sociaux, considérant le manque de postes statutaires sur le marché du travail, se servent des apports de la discipline pour réorienter leur cursus de formation.

## 6-2 Les bénévoles

- 52 Les bénévoles travaillent principalement sur le folklore, les fêtes, les pèlerinages, la médecine populaire, les arts et traditions... On trouve dans ce groupe de nombreux enseignants de collège ou de lycée, des instituteurs, des documentalistes qui font participer les élèves à leurs recherches et qui utilisent l'ethnologie à des fins pédagogiques auprès des jeunes. Il conviendrait peut-être de s'interroger sur les besoins spécifiques en formation ethnologique de cette importante population qui dynamise l'Éducation nationale et les sociétés locales. Quelques formations adaptées pour cette population ont été réalisées dans le cadre de la SEF et par l'intermédiaire de la MAFPEN il y a quelques années.
- 53 On trouve également, parmi les bénévoles, des érudits qui travaillent sur leur propre milieu professionnel, des marins s'intéressant par exemple à l'histoire maritime ou encore des ostéopathes, kinésithérapeutes ou médecins s'investissant dans des recherches sur les pratiques thérapeutiques traditionnelles. Il arrive que les bénévoles rédigent de nombreux ouvrages et articles, parfois davantage même que les universitaires, comme ce policier à la retraite, cet employé municipal ou ce dessinateur industriel. Ils font, la plupart du temps, participer leur conjoint, voire leurs enfants à leurs recherches. Ils investissent fréquemment les études folkloriques, parfois tous les domaines de l'ethnologie et certains ont investi dans une ethnologie de type urbain et industriel.
- 54 Il existe bien sûr, parmi les bénévoles, une population de notables, responsables d'associations, élus dans les municipalités qui travaillent en collaboration avec les musées sur des thèmes tels que les danses, les langages, les coiffures, les vêtements... et ces derniers sont plutôt tournés vers les activités de scénographie ou d'exposition.
- 55 Ainsi, le bénévolat en ethnologie se comprend comme une activité utile professionnellement pour les enseignants et les syndicalistes ouvriers ou employés, comme une activité utile socialement et politiquement pour les notables. On pourrait distinguer parmi les bénévoles, trois catégories : les enseignants du primaire et secondaire qui organisent des cours « ouverts » et font connaître à leurs élèves leur environnement social ; les cadres et professions libérales pour lesquels l'ethnologie amène, comme d'autres disciplines, des atouts supplémentaires lors d'une négociation ; et enfin, les autodidactes qui ne sont pas loin de considérer l'ethnologie comme un art de vivre, notion que l'on retrouve dans toutes les catégories de la population enquêtée.

## 6-3 L'ethnologie à temps partiel

- 56 Les personnes qui déclarent pratiquer l'ethnologie à temps partiel représentent un groupe beaucoup plus hétérogène. On y trouve des enseignants qui développent les mêmes activités que les bénévoles auprès de leurs élèves mais qui sont engagés dans la valorisation culturelle de leur région, comme en Bretagne, en Corse ou au Pays basque. Bien que la frontière soit ténue avec les activités bénévoles, on relève dans cette catégorie

des prêtres et pasteurs qui réalisent des expositions et rédigent des ouvrages sur les légendes, les histoires locales, les généalogies.

- 57 Cette catégorie d'ethnologues semble très fortement valoriser l'ethnologie régionale et n'hésite pas à réaliser des montages financiers qui font intervenir à la fois les institutions publiques et privées. La plupart d'entre eux réalisent des opérations à caractère ethnologique depuis plus de dix ans, quels que soient leur profession ou leur niveau social, qu'ils soient cordonnier, cadre ou appartenant à une profession libérale.
- 58 Ce groupe peut ressembler a priori à celui des bénévoles, mais il obtient parfois des financements conséquents de la part de divers organismes pour mener des opérations. Les femmes sont toutes alliées à des conjoints aisés, les cadres et professions libérales investissent de temps en temps dans l'ethnologie, au gré des opportunités ; les enseignants n'utilisent que très peu leurs enquêtes pour concevoir des cours. Par contre, ce groupe est un gros producteur de publications, expositions, films, conférences ; il est par ailleurs très peu critique concernant la situation de l'ethnologie en France.

#### 6-4 Activité totale

- 59 Les ethnologues qui se consacrent à la discipline de manière « totale » ne sont pas des universitaires, puisque ces derniers sont avant tout enseignants, mais des directeurs d'associations, des conservateurs, des consultants ou des archivistes. Mais c'est aussi dans cette catégorie que l'on trouve les chômeurs.
- 60 Les financements émanent la plupart du temps pour le domaine métropolitain, de la Mission du patrimoine ou de la DRAC de la région, en articulation avec les conseils généraux ou régionaux. Si l'on excepte les consultants, les financements privés sont pratiquement absents. Les cursus professionnels et les profils sont remarquablement homogènes. Ces ethnologues ont entre 40 et 55 ans, ils gèrent des financements pour embaucher des vacataires et se consacrent relativement souvent à l'étude des phénomènes urbains et industriels.
- 61 Cette population se singularise par sa qualification de professionnelle. Dès les périodes étudiantes, ces ethnologues sont associés à des laboratoires de type CNRS, obtiennent aussi bien des financements de la part des conseils généraux, régionaux, de fédérations d'entrepreneurs, ainsi que de services ministériels français, voire de l'Union européenne. On peut cependant se poser la question : la qualité des financeurs et des structures d'accueil fait-elle conséquemment celle de l'ethnologue ? Ce groupe se distingue également par son activisme dans les domaines de la communication : création de musées, d'établissements associés au développement culturel, de revues, ainsi que par la publication d'archives ou de matériaux sonores, vidéographiés, écrits.

#### 6-5 Universitaires et chercheurs CNRS

- 62 Comme les directeurs d'associations ou de musées, les universitaires et les chercheurs présentent des cursus professionnels relativement homogènes. Ils déclarent pratiquer l'ethnologie de manière partielle ou totale sans que l'on puisse corrélérer ou comparer ces déclarations avec le nombre de travaux, d'études, de médiatisations ou valorisations réalisés par nos autres catégories.

- 63 La quantité d'opérations ethnologiques mentionnée par les enquêtés est, par ailleurs, absolument indépendante des grades ou des statuts (ATER, maîtres de conférences, professeurs...). Un nombre non négligeable d'entre eux publient ou effectuent des travaux de terrain bien moins souvent que les bénévoles. Leur cursus professionnel est considéré par ceux qui ne sont pas fonctionnaires, comme « la voie royale » de la professionnalisation et il se caractérise, comme nous l'avons dit, par des recours à des financements européens, d'État ou de région substantiels mais aussi par une grande fréquence d'articulations entre diverses institutions. Mais il reste toutefois exceptionnel qu'il soit fait appel à des financements privés.
- 64 Le temps passé à l'écriture est le plus important par rapport aux autres populations. L'organisation de colloques est fréquente. La participation à la réalisation d'expositions, mais surtout aux médias comme la radio, les films, la télévision pour les plus âgés, les identifie comme une catégorie spécifique.
- 65 Ces statutaires sont uniquement représentés dans les disciplines de la sociologie, la géographie, les lettres, l'ethnologie. Ils mènent des études soit extrêmement localisées, soit métropolitaines ou internationales. La gestion des montages financiers des opérations et les travaux de publication ou de médiatisation les accaparent entièrement, et les recueils de matériaux sont sous-traités à d'autres partenaires.

## 7. Les valeurs professionnelles

- 66 Nous avons projeté, dans notre questionnaire, de pouvoir décrire les différents moments qui balisent les cursus et les trajectoires des ethnologues, qu'ils soient professionnalisés ou non. Ainsi, l'engagement dans l'activité ou la passion du terrain aurait pu se corrélérer avec la typologie que nous avons élaborée dans la partie précédente. Mais en fait, nous n'avons pu obtenir, par les témoignages, que des valeurs de référence qui sont supports d'identité. Certaines de ces valeurs sont largement partagées par tous, d'autres sont spécifiques à certaines catégories comme les diplômés, les universitaires, les décideurs, les bénévoles...
- 67 L'engagement dans l'activité des bénévoles et de ceux qui pratiquent l'ethnologie à temps partiel est toujours justifié par l'intégration à une localité ou une région. Les bénévoles apparaissent « amoureux » du folklore, de la mémoire, des identités régionales, des transmissions culturelles au sein de leur propre famille ou groupe de référence. La passion intellectuelle et l'attrait pour les méthodes spécifiquement ethnologiques motivent également un grand nombre de personnes, mais dans ce cas, elles sont diplômées et pour la plupart, enseignants des lycées ou des universités. On trouve cependant quelques professions libérales qui développent de tels arguments, ainsi que des personnes qui ont pratiqué une succession de métiers différents. La plupart pourraient être perçues comme « atypiques » par leur entourage social et familial. La rencontre avec des ethnologues ou autres chercheurs en sciences humaines agit parfois comme une révélation et réoriente les cursus universitaires ou les pratiques de loisirs des bénévoles.
- 68 L'intérêt de l'ethnologie comme outil de gestion politique n'est guère évoqué par les élus, comme on a pu le constater lors de notre journée d'études à Athis-Mons, en 1999, mais la discipline pourrait offrir de nouveaux débouchés professionnels. En effet, des décideurs et formateurs déclarent franchement utiliser l'ethnologie pour leurs besoins d'expertises,

de conseil ou de pédagogie. Dans ce cadre de professionnalisation des ethnologues, nous citerons par exemple, les sociétés civiles de consultants libéraux, les SARL, SA, coopératives ouvrières, associations « 1901 » qui gravitent autour des institutions (cette population est volontairement peu saisie en statistique par cette pré-enquête, mais on peut penser qu'elle est influente d'un point de vue politique et financier).

- 69 Les opérations à caractère ethnographique, qui marquent les cursus professionnels et qui orientent les formations, modulent les expériences et peuvent être également considérées comme des moments où les montages institutionnels prennent toute leur valeur. Ces montages institutionnels permettent d'expliquer des trajectoires qui mènent vers un statut d'universitaire tout autant que vers une déclaration juridique en profession libérale.
- 70 Nous aurions aimé identifier les opérations à caractère ethnographique qui déclenchent véritablement le cursus professionnel d'ethnologue. Mais en fait, pour de nombreuses personnes, et en particulier pour tous les universitaires, aucune opération ne prime sur une autre. La professionnalisation s'acquerrait en cumulant les expériences. D'après les questionnaires téléphoniques et les entretiens en face à face, il est entendu que l'on a, au moment de sa trajectoire étudiante et/ou professionnelle naissante, adopté la stratégie « de se dire ethnologue » faute de trouver une dénomination plus sérieuse sur le marché du travail.

## 8. Des perspectives ?

- 71 La professionnalisation des ethnologues a donc connu plusieurs configurations au cours de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, nous avons constaté, lors de notre enquête, qu'il existe des marchés du travail relativement étanches et historiquement construits. Les plus anciens sont ceux de la recherche universitaire académique qui se développe en métropole avec la décolonisation et ceux des fédérations d'associations de type arts et traditions populaires ; ensuite, pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, ceux de l'écomuséographie et de la muséologie ; enfin, depuis dix ans, ceux des collectivités territoriales et des demandes privées. Les opportunités d'obtention d'un statut professionnel ont changé : les salariés de l'Éducation nationale, de la recherche, des associations, deviennent proportionnellement plus rares face au nombre croissant de jeunes postulants ; de nouveaux statuts apparaissent en même temps que les nouveaux objets d'investigation dans les domaines urbain et industriel.
- 72 Les processus de décentralisation administrative et financière de ces vingt dernières années ont conduit à une redistribution et une raréfaction des ressources publiques, ce qui s'est traduit par une relative précarisation des apprentis ethnologues, et à coup sûr par un changement de stratégie sur les chemins de la professionnalisation : les études académiques deviennent plus courtes et davantage en accord avec les nouvelles demandes et commandes, ce qui implique un apprentissage de la gestion, du droit administratif et des sciences politiques. Mais cette tendance devrait surtout se révéler auprès des jeunes générations d'ethnologues, ceux qui ont aujourd'hui entre 25 et 35 ans, ce qui pourrait être vérifié lors de la poursuite de cette étude.
- 73 Compte tenu de ces marchés du travail chronologiquement définis à partir des configurations institutionnelles, on assiste à des effets de génération très courts dans notre population, c'est-à-dire à des thématiques particulières selon les classes d'âge. Les

ethnologues les plus âgés ont travaillé sur le domaine français, autour des intérêts du mouvement des arts et traditions populaires, des associations et des mouvements politiquement militants. Ensuite, pendant les années soixante-dix, la question des identités régionales a ravivé à la fois les études folkloristes et celle de la démocratie de proximité. Au début des années quatre-vingt, ce qu'on a appelé les « nouveaux domaines » de l'ethnologie, les domaines urbain et industriel ont été stabilisés institutionnellement grâce aux traductions en français des sociologues américains. Mais, au moment du rapatriement des ethnologues travaillant dans les ex-colonies françaises, ce qui contribua à saturer le marché du travail, historiens, sociologues, géographes se sont emparés bien plus tôt de ces nouvelles problématiques et l'on peut penser que les professeurs d'ethnologie de l'époque n'ont pas su, ou pas voulu admettre de successeurs qui auraient pu contrebalancer la force d'organisation et de négociation institutionnelle de ces disciplines-sœurs.

- 74 La professionnalisation d'une activité, qui n'est pas juridiquement un métier, non identifiée par le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME), se comprend très souvent selon des trajectoires sociales contrariées, c'est-à-dire selon les origines sociales, les échecs dans les cursus universitaires, et les stratégies matrimoniales. L'engagement dans les activités d'ethnologie serait donc le résultat de saisies d'opportunités offertes, et selon les cas, une pratique de loisir cultivé, la fréquentation de cercles de notables, un engagement dans des associations locales ou des syndicats, l'investissement dans un cursus universitaire. On assiste alors à une division sociale et technique du travail des ethnologues, à de grands écarts de revenus et de notoriété. Pourtant, l'évaluation sociale de l'activité d'ethnologue repose curieusement sur des valeurs partagées que sont la passion du localisme et les intérêts d'intégration sociale et résidentielle qui lui sont liés, l'intérêt intellectuel pour une démarche de connaissance non académique issue des pratiques de terrain, l'amour des voyages, de l'exotisme, des minorités ethniques, hérité de l'anthropologie du XIX<sup>e</sup> siècle et du militantisme de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
- 75 Cette valorisation de la marginalité par rapport aux assises institutionnelles classiques, par rapport à l'économie du monde moderne, le repli sur des valeurs humaines considérées « authentiques » comme les ethnies, la culture, le folklore, la nostalgie du passé, empêcheraient l'ethnologie d'accéder à une position disciplinaire stable aux côtés des autres sciences humaines et sociales d'autant plus fortement que l'isolement des ethnologues les conduisent à revendiquer une indépendance vis-à-vis des institutions. La Mission du patrimoine n'échappe pas non plus à ces critiques ; elle serait trop dépendante des mandarins universitaires, tournée vers les salons cultivés parisiens et se serait coupée des initiatives et des pratiques de l'ethnologie en province. Il est également significatif que les domaines urbain et industriel soient investis en majorité par des acteurs qui n'ont pas suivi de cursus universitaire en ethnologie.
- 76 Si ces valeurs communes peuvent fonder une mythologie de l'activité, l'analyse des conditions de travail fait apparaître des sous-populations bien spécifiques parmi les ethnologues. Les femmes sont en général d'un milieu plus aisé que les hommes, et l'aide du conjoint est la plupart du temps réquisitionnée pour mener à bien cette activité mi-travail rémunéré, mi-loisir ou bénévolat.
- 77 L'isolement des ethnologues, c'est-à-dire le manque de relations, de réseaux, de rencontres entre les acteurs des secteurs associatifs, des musées et des écomusées, du secteur privé, de la recherche universitaire contribuent à scléroser la discipline et à empêcher les réponses face aux nouvelles demandes sociales et culturelles qui se

développent. Les populations d'ethnologues apparaissent extrêmement fragmentées, et c'est pourquoi nous avons opéré des distinctions entre le bénévolat, l'ethnologie à temps partiel ou l'ethnologie statutaire. En fait, les possibilités d'accès aux contrats et aux subventions délimitent très précisément ces sous-groupes.

- 78 La frustration qui en résulte, puisque chacun se rend compte que la discipline est soit moribonde, soit récupérée par les sciences sociales académiques mieux installées institutionnellement, génère force critiques vis-à-vis des institutions et des systèmes de formation. La pédagogie serait mal adaptée et trop éloignée des pratiques de terrain, les universités coupées de la vie sociale et des enjeux autour des collectivités territoriales. Mais notons l'exception que constituent les ethnologues d'Ile-de-France qui ne sont ni demandeurs de formation ou de méthodes, ni d'aide de la part du conjoint, ne critiquent pas les institutions et qui auraient plus facilement que les autres accès aux informations et aux contrats.
- 79 En province, les situations institutionnelles sont fort variables. Dans certaines régions, comme en Rhône-Alpes, le couplage universités et décideurs des politiques culturelles monopolise toutes les finances disponibles et contrarie les projets de travail innovants dans le domaine. Dans d'autres régions, comme dans les Pays-de-la-Loire, l'ethnologie n'est même pas représentée dans les DRAC car le système politique en place entend être décideur sans l'intervention des administrations, universités comprises. Dans l'ouest, entre Toulouse et Tours, des fédérations d'associations continuent à réaliser de belles études patrimoniales tout en revendiquant leur autonomie vis-à-vis des administrations et de leurs subsides. Il est surprenant, compte tenu de ces différentes configurations régionales, que les types d'activité, de rémunération et de position sociale des ethnologues soient à peu près homogènes. L'élaboration de leur cursus de formation est fort variable, mais leurs expériences contractuelles les mènent aux mêmes situations professionnelles.
- 80 Les géographes, les juristes, les historiens, qui ont monté des instituts en collaboration avec les collectivités territoriales, semblent plus aptes à répondre aux nouvelles demandes des commanditaires et des publics par rapport aux ethnologues. Nous pourrions dès maintenant suggérer quelques projets de formation.
- Les nouvelles demandes des commanditaires et médiateurs dans les collectivités territoriales rurales ou urbaines font apparaître une carence dans le cursus de formation des ethnologues qui ne sont pas en mesure de passer les concours d'attachés territoriaux, dès lors qu'ils envisagent d'obtenir un statut professionnel stable. L'absence de formation aux métiers de l'administration, en droit et gestion des finances publiques, par exemple, a été souvent mentionnée.
  - Compte tenu du grand nombre d'enseignants, professeurs des écoles, de collège, de lycée, qui pratiquent l'ethnologie de manière bénévole ou parfois contractuelle, afin d'enrichir les programmes de l'Éducation nationale et d'instaurer une pédagogie active vis-à-vis de leurs élèves, il serait peut-être judicieux de prévoir des formations spécifiques orientées en direction de leurs activités qui visent à éveiller les jeunes aux dynamiques de la société.
  - Aucun des DESS d'ethnologie, ouvert en métropole, n'articule les enseignements d'histoire, de géographie, d'économie, de gestion, de droit administratif avec des enseignements d'ethnologie plus classique. Peut-être serait-il utile de réfléchir à de nouveaux programmes pédagogiques interdisciplinaires adaptés aux demandes sociales et aux perspectives de professionnalisation actuelles.

- 81 La professionnalisation des ethnologues se comprend donc en rapport avec une suite d'expériences professionnelles, et les acquisitions de statuts éventuels apparaissent comme une saisie d'opportunités dans le secteur ou le domaine dans lequel ils ont précédemment travaillé, mais rien n'est stable dans le temps. Nous avons rappelé les différents marchés du travail chronologiquement orientés de ces dernières dizaines d'années, et l'on a pu remarquer l'inflation des diplômes universitaires, comme ailleurs dans la société globale, ou si l'on préfère la plus longue durée des études des ethnologues ayant obtenu un statut aujourd'hui par rapport à ceux qui en ont acquis un il y a 20 ou 30 ans. La professionnalisation s'expliquerait donc par des phénomènes de parrainage et de sous-traitance dans le domaine universitaire, que l'on peut considérer comme une « tradition », une pratique installée sur une durée longue, et qui concerne aussi les musées et associations.
- 82 Cette tendance s'observe toujours, mais elle est conjointe à une autre dynamique. Depuis une dizaine d'années, les jeunes générations sont plus pragmatiques et ne s'engagent plus dans des études universitaires longues en ethnologie ; elles privilégient les acquisitions en gestion et sciences politiques. Cette nouvelle stratégie de professionnalisation suppose l'acquisition d'un « portefeuille de relations » permettant, à la suite de contrats dont les montages financiers sont habiles, de monter sa propre structure ou de se déclarer en tant que profession libérale. Cette dernière stratégie, qui semble relativement rationnelle compte tenu de la pénurie de postes statutaires, pourrait être une tendance forte des jeunes générations aisées.
- 83 Cette présente étude de faisabilité sur la professionnalisation des ethnologues voudrait contribuer de manière positive à une meilleure connaissance des processus de dynamisation de l'action culturelle. Certes, nous n'avons pas enquêté, par manque de temps et de moyens financiers, auprès des jeunes ethnologues, âgés de 25 à 35 ans, en voie de professionnalisation et qui, en position précaire, survivent avec des vacations de cours dans les écoles, des CDD dans les musées ou dans d'autres organismes culturels, ou encore qui sont sous-traitants de contrats et d'opérations des collectivités territoriales ou de la recherche universitaire. Mais cette carence peut être facilement corrigée grâce aux listes de coordonnées et d'adresses que nous ont fourni ou peuvent nous fournir les ethnologues, conseillers dans les DRAC, les responsables de fédérations, d'associations ou de syndicats, ainsi que les universitaires autour desquels gravitent nombre d'associations de gestion de contrats créées par des étudiants. Nous pourrions donc, et nous le souhaitons, poursuivre ce travail statistique en direction de ces classes d'âge d'ethnologues jeunes qui se trouvent en concurrence avec les initiatives « sauvages » des communes qui ont parfois ouvert des « emplois jeunes » dérisoirement rémunérés, pour satisfaire leurs besoins d'action culturelle et patrimoniale.
- 84 Une réorientation des cursus de professionnalisation et la mise en place de formations telles que nous les avons suggérées contribueraient enfin à dynamiser l'action culturelle. Mais il faudrait aussi que des initiatives plus localisées, du style « journées d'études » sensibilisent les décideurs et médiateurs des collectivités territoriales ou des fédérations industrielles et commerciales aux atouts que présentent les approches ethnologiques.

---

## NOTES

1. Lefebvre B., avec la participation de Gueddouche K., Laroche S. et Tricard E., 2001. *Formations et professionnalisation des ethnologues, enquête nationale*. Nantes, DAPA.

---

## AUTEUR

**BRUNO LEFEBVRE**

Université de Nantes